

DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE MANDUEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 novembre 2024 - Délibération n°24-079**

Objet : Modification du tableau des effectifs

Le vingt-six novembre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le vingt novembre précédent, s'est réuni en salle des Garrigues, rez-de-chaussée, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Maire.

PRÉSENTS : J-J. GRANAT, L. HEBRARD, I. ALCANIZ-LOPEZ, N. CANONGE, W. ALCANIZ, J-P. ROUX, M. MESSINES, M. MONNIER, M. EL AIMER, A. MATEU, P. PLONGET, F. LOPEZ, C. PELEGRIN, C. BOUILLET, P. MAGALHAES ALVES, F. BOUCHE, H. NEVEU, H. NICOLAS, D-A. ROUX, D. GUIOT, T. SABATIER.

ONT DONNE PROCURATION :

M. PLA donne procuration à J-J. GRANAT, N. ANDREO donne procuration à L. HEBRARD, E. SIFUENTES donne procuration à N. CANONGE, B. MALLET donne procuration à H. NICOLAS, S. DIELLA donne procuration à T. SABATIER, D. MARTY donne procuration à D-A. ROUX, H. JONQUIERE donne procuration à D. GUIOT.

ABSENT : X. PECHAIRAL.

SECRETARE DE SEANCE : I. ALCANIZ-LOPEZ

* * *

Rapporteur : Jean-Jacques GRANAT, Maire

La délibération n°24-047 du 11 juin 2024 a modifié le tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2024. Il faisait apparaître 107 postes correspondant à 97 postes de titulaire et 10 postes de non titulaire de la fonction publique territoriale.

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs suite à des départs, et pour répondre aux besoins notamment en termes de temps de travail des agents des écoles, et répondre aux taux d'encadrement imposé à la crèche par les services de la PMI, il est donc proposé de modifier le tableau des effectifs au 1^{er} décembre 2024, en prenant en compte les modifications suivantes :

- **Fermeture** de deux postes d'agent de maîtrise principal, filière technique
- **Fermeture** du poste d'adjoint technique à 28h00, filière technique
- **Création** d'un poste d'adjoint technique à 31h30, filière technique
- **Création** d'un poste d'infirmière en soins généraux à 35h00, filière médico-sociale
- **Fermeture** de deux postes d'AESH à la suite de la réforme de l'éducation nationale sur le sujet.

Une fois ces modifications approuvées, le tableau des effectifs comportera 104 postes budgétés, 96 de titulaire et 8 de non titulaire de la fonction publique.

Vu le code des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la délibération n°24-047 du 11 juin 2024, portant modification du tableau des effectifs de la commune,

Où l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré et avoir voté à l'unanimité ;

ARTICLE 1. Le conseil municipal approuve le tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente délibération.

Convocation : 20 novembre 2024
Affichage ordre du jour : 20 novembre 2024
Présents : 21
Suffrages exprimés : 28
Absents : 8
Publiée le :

28 NOV. 2024

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Jean-Jacques GRANAT



La secrétaire de séance,
Isabel ALCANIZ LOPEZ